

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATANE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-02**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 6 février 2012 le **règlement numéro 2011-02 pour l'instauration d'un Programme de Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec** ;
- Le programme municipal vise à favoriser une offre d'unités résidentielles de qualité et à bonifier un projet AccèsLogis Québec pour la construction de logements adaptés destinés aux personnes âgées en légère perte d'autonomie. Le programme vise également à revitaliser le secteur ;
- Le règlement a reçu l'approbation de la Société d'Habitation du Québec le 17 février 2012 conformément à l'article 3.1.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* ;
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;
- Le règlement numéro 2011-02 est entré en vigueur conformément à la *Loi*.

Donné à Baie-des-Sables, ce 10 avril 2012.

---

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier